



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 95464

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la mise en place du PNNS 3 prévu pour 2011-2015. Elle lui demande de lui indiquer quelles propositions émises par les sociétés savantes et des experts en nutrition communiquées en novembre 2010 par la Société française de santé publique seront reprises dans le PNNS 3.

Texte de la réponse

Le processus d'élaboration du Programme national nutrition santé (PNNS) 2011-2015 s'est appuyé sur l'expérience acquise par les nombreux professionnels et organismes partenaires du programme. Depuis 10 ans, ils ont contribué au développement de la réflexion relative à la politique nutritionnelle et mis en 'uvre des actions en la matière, contribuant ainsi aux améliorations constatées dans la population au cours des dernières années. Le comité d'élaboration du PNNS 2011-2015, placé sous la présidence du professeur Dominique Turck, constitué de représentants des ministères impliqués dans la politique nutritionnelle et des agences de sécurité sanitaires, a analysé l'ensemble des propositions émergeant d'une très large consultation organisée par le ministère chargé de la santé entre les mois de juin et novembre 2010 auprès de l'ensemble des partenaires concernés. A la demande de la Secrétaire d'État chargée de la santé, la Société française de santé publique a aussi sollicité 31 sociétés savantes dont le champ recouvre le domaine de la nutrition, qui se sont réunies en septembre 2010 pour présenter 40 propositions communes. L'ensemble des propositions ont été publiées et mises sur le site Internet du Ministère de la Santé à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/programme-national-nutrition-sante-2011-2015.html>. Ces propositions ont très largement contribué à enrichir les orientations du PNNS et, la plupart d'entre elles, parfois reformulées ont été retenues dans le PNNS 2011-2015. Le dialogue renforcé entre le PNNS et ces sociétés savantes est poursuivi, afin que le PNNS dans son processus de mise en 'uvre, continue à bénéficier de l'avis, scientifiquement fondé, de ce collectif d'experts. Le PNNS a été lancé le 20 juillet 2011 avec le plan obésité dont il constitue le volet préventif. Il insiste sur plusieurs axes majeurs que sont : La poursuite des objectifs nutritionnels visant la réduction des consommations de sucre, sel, graisse. La lutte contre la sédentarité via la promotion de l'activité physique. Le renforcement du dépistage et de la prise en charge de la dénutrition.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95464

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13294

Réponse publiée le : 1er mai 2012, page 3298